

Les Ois



**Crayons
pointus,
langues bien
pendues !**

Remerciements

Un grand merci à tous-tes les Chartistes qui ont contribué par leurs témoignages, écrits ou illustrés, à enrichir cette revue.

Rédactrices en cheffe

Angélique Brévost, chargée de communication, Anne-Claire Lévêque, administratrice.

Ont collaboré à ce numéro

Céline Bénabes
Isabelle Dubois,
Colette Hus-David,
Anne-Claire Lévêque,
Camille Noyer,
Marc Lizano,
Samuel Loussouarn,
Diana Semaska.

Création et design graphique

Anne Bullat-Piscaglia,
Studio Voiture 14.

Illustration de couverture

Gaby Bazin.

Correctrices

Annie Boucherie,
et Hélène Ganachaud.

Impression

Corlet – France.

la saif
Société des Auteurs
des arts visuels
et de l'image fixe

@dagp
Pour le droit des artistes

sofia

CFC

Soutenu par

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Célébrer 50 ans, c'est « faire date ».

Prendre acte de ce tout qui nous a construit-es, irrigué-es, inspiré-es. Se flatter de notre excellente mémoire, malgré le temps qui passe. Et savoir se souvenir, même des moments compliqués, sans les balayer.

Avoir conscience qu'on a « grandi » grâce à nos combats, plutôt que juste « vieilli » en laissant faire la vie avec fatalisme. Pouvoir sourire à ce reflet dans le miroir, qui n'a pas triché, malgré ses imperfections.

Et se réjouir de tout ce qui bouillonne toujours en nous et ne demande qu'à être inventé.

Parce que oui, plus que jamais, créer est notre métier. Hier, comme demain, nous entendons le protéger.

Nous avons imaginé cette revue anniversaire comme une mosaïque où chacun-e pourra (re)découvrir les épisodes marquants de nos aventures, présentes, passées et à venir...

Bonne lecture !

La rédaction



p. 6-7

Bande dessinée • Marc Lizano

Histoire de la création de la Charte



p. 8-11

Chronologie

La Charte, 50 ans de faits marquants

p. 12-15

Rétrospective

Les recommandations tarifaires ont 50 ans

Merci la Charte !



p. 16-17

Jeu de l'oie • Marc Lizano

50 ans

p. 18-19

Décryptage

Zoom sur le baromètre



p. 20-21

Actions culturelles

Bologne Comment la sauce a monté !

p. 22-23

Actions culturelles

Émergences Suivez la vague !



p. 12-15



À nos 50 bougies

Les président·es Les Chartistes

p. 24-29

p. 30

Nouvelle • Samuel Loussouarn

Retour vers le futur !

Charte Info du 1^{er} avril 2075



p. 18-19



Des ressources pour aller plus loin...

p. 31

Au mois de juin 1975, Yvon Dupré, de Lire en Bretagne, invite Christian Grenier, William Camus, Pierre Pelot et sa femme Irma pour quelques rencontres dans le Morbihan...

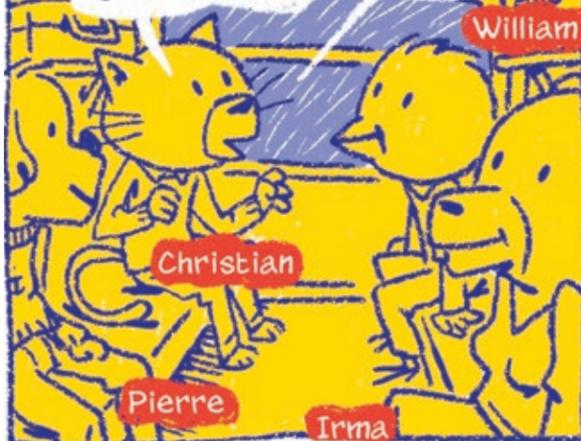


Oui... en prenant le train de nuit, vous irez direct en rencontres après...



Je viendrai vous chercher à la gare.

C'est chouette, cette occasion de se retrouver autour des livres jeunesse...



Malgré le voyage de nuit.

Tu m'étonnes, on arrive sur les coups de 4h du matin...



On va être frais pour les rencontres

C'est pas idéal...

Après les rencontres, le soir, c'est là que les choses se sont compliquées... au moment de payer les repas...



Ben, va falloir passer à la caisse.

Tu nous prends pour des poires ?

Et les trajets, as-tu prévu quelque chose pour nous les rembourser ?



Pierre, on s'en va !

Ben... vos éditeurs, peut-être ?

Ok, ça suffit, faut qu'on s'organise, qu'on parle de nos conditions que ce soit chez les éditeurs ou pour les rencontres...



Mais on fait quoi, alors ?

On va créer Une association



Pour les questions des droits des avances



La considération de la littérature jeunesse les %

Et ça s'appellera comment ?



La Charte

"Les circonstances si-baroques" de la création de la Charte, elles sont racontées dans ce livre :



On les retrouve p. 285 à 296.

C'est passionnant et tout à fait d'actualité, encore aujourd'hui...

La Charte, 50 ans de faits marquants

1975



Fondation de la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse dans une auberge bretonne.

La première réunion se tient quelque temps après à la bibliothèque de Montreuil. Elle réunit William Camus, Christian Grenier, Jean Coué, les Grimaud, Béatrice Tanaka, Rolande Causse, Germaine Finifter, Robert Bigot et Jean Ollivier.



1984

Christian Grenier, 1^{er} président.

La Charte devient une association loi 1901 et publie ses premiers statuts. Les Chartistes s'engagent à partager leurs contrats d'édition et les avantages qu'il-elles ont acquis dans la profession.



1986

Jacques Cassabois est élu président.



1989

Christian Léourier est élu président.

Le nombre de Chartistes s'élève à 133. Chaque auteur ou autrice souhaitant intégrer l'association doit obtenir le soutien de trois Chartistes qui connaissent son travail. Le système de parrainage est créé.

1993



François Sautereau est élu président.

À partir de cette date, les assemblées générales sont décentralisées, car les Chartistes sont trop nombreux et nombreuses.

20 1995

La Charte a 20 ans !
Elle compte 180 membres.



1996

Jean-Hugues Malineau devient président.

Les rencontres sont rémunérées en revenus artistiques.

1998

La Charte obtient l'agrément du ministère de la Jeunesse et des Sports.

1999

Arrivée de la première salariée.



2001

Jacques Delval est président.

Christine Flament suit les travaux du Conseil permanent des écrivains.

2003

Christine Flament et Marie-Aude Murail organisent une journée professionnelle pour les Chartistes sur les contrats d'édition et les droits d'auteur.



2004

Alain Bellet devient président.

30

2005

La Charte a 30 ans !

2008

Élections à la présidence : Sonia Delmas au début de l'année – Marie Sellier à la fin. La Charte reçoit des subventions du ministère de la Culture à hauteur de 30 000 €.



2009

Brochure Le contrat d'édition al dente – Première **Charte Info** avec un habillage réalisé par Géraldine Alibeau – Refonte du répertoire – **Premier forum** – Refonte du site.

Chronologie.

2010



Marie Quentrec devient présidente. *Calendrier de l'instant magique* – Arrivée d'une deuxième salariée – Début des formations de la Charte.

2011



Campagne Les auteurs-illustrateurs jeunesse, une espèce à protéger à destination des prescripteurs de littérature jeunesse. Objectif : expliquer ce qu'est le droit d'auteur et la gestion collective – Accords sur les revenus accessoires pour permettre aux auteurs et aux autrices de continuer à être rémunérés en droits d'auteurs pour leurs lectures et présentations d'œuvres – Création de l'Outil magique.

2017



Samantha Bailly est élue présidente. Adoption des tarifs Charte par le Centre national du livre – Websérie *Dans la peau d'un auteur jeunesse* : création de courts métrages satiriques qui témoignent du quotidien des auteur-ices jeunesse – Lancement des tutos de la Charte en partenariat avec la Fédération des salons et fêtes du livre de jeunesse – *Plume pas mon auteur* : manifestation pour dénoncer la précarité des artistes-auteurs et des autrices aux côtés de la SGDL, du Snac BD et de l'ATLF.

2018



Paye ton auteur ! Campagne militante numérique à la suite du refus des organisateur-ices de Livre Paris, et de Reed Expo ainsi que du Syndicat national de l'édition de rémunérer les interventions d'auteurs et d'autrices – Première édition d'*Émergences* – Création de la Ligue des auteurs professionnels – Websérie dystopique *On a sauvé le livre* – Première session de masterclass juridiques – Happening *L'Enterrement du livre* dans les jardins du Palais-Royal pour enterrer symboliquement le livre de demain – Choix d'une chargée de projet pour le *Voyage à Bologne* et *Émergences*.



2012

1^{er} Voyage à Bologne. Lancement des portraits vidéo et écrits de Chartistes *Dans les petits papiers de...* – Brochure *Le contrat dont vous êtes le héros*.



2013

Brochure numérique La trousse de secours juridique Accord avec le SNE sur l'obligation des réditions de compte. Les auteurs et les autrices cotisent et ont le droit à la formation continue.

2019



Guillaume Nail devient de président. Adoption de l'écriture inclusive – Intégration d'une cotisation retraite de base pour tous-tes les artistes-auteur-ices – Brochure *Auteur-ices et illustrateur-ices jeunesse, fable et vérité*.



2020

Début de la coprésidence. Sortie du rapport Racine *L'auteur et l'acte de création* – Refonte du site et du répertoire – Adieu, l'Agessa et la MDA. Les artistes-auteur-ices doivent désormais déclarer leurs revenus artistiques à l'Urssaf artistes-auteurs – Tenue des *États généraux de l'égalité en littérature jeunesse* et lancement de la campagne vidéo *Autrices jeunesse* pour alerter sur les différences femmes-hommes dans le métier – Campagne militante *Créer est un métier* lancée sur les réseaux sociaux – Refonte du site et du répertoire – Arrivée d'une juriste.

2014



Brochure L'abécédaire La Sofia donne des subventions aux salons à condition qu'ils rémunèrent les auteur-ices – *Les auteurs bientôt tous à poil ?* : campagne militante aux côtés du Conseil permanent des écrivains pour alerter sur la fragilisation des principes du droit d'auteur et sur la situation sociale, fiscale et économique des auteur-ices. – Embauche d'une troisième salariée.



2021

Création d'un leporello pour mettre en valeur les lauréat-es du *Voyage à Bologne* qui ne sont pas parti-es à cause du COVID-19.



40 2015

La Charte a 40 ans ! Carole Trébor est présidente. Création de marque-pages pour montrer la répartition du coût du livre entre les différent-es acteurs et actrices de la chaîne du livre.

2024



Première manifestation Nuit des artistes-auteurs européens dans toute la France. Pétition intersyndicale de 15 000 signatures pour obtenir un statut d'artistes-auteurs et autrices européen – Livret *Baromètre du contrat jeunesse*.

2022/23



Exposition rétrospective sur les 10 ans du Voyage à Bologne. Brochures *Mes droits de travers*, *Mes livres mettent-ils la planète en danger ?* – Ouverture de l'adhésion aux autoédité-es – 2023 : arrivée d'un avocat.

50

2025

La Charte a 50 ans ! Lancement du questionnaire sur le baromètre – Lancement du nouveau forum.

Les recommandations tarifaires ont 50 ans

Merci la Charte !



Par
Anne-Claire Lévêque

À la question « La Charte, ça vous dit quelque chose ? », un micro-trottoir improvisé auprès d'artistes-auteur-ices livrerait sans surprise que la Charte est d'abord et surtout connue pour cette fameuse grille tarifaire qui arbitre (en notre faveur, une fois n'est pas coutume) toute invitation à un salon ou à une rencontre avec nos lecteurs et nos lectrices ! Cinquante ans plus tard, cette conquête reste vitale.

Passé ce sentiment de fierté bien légitime, on se souviendra que tout a commencé par la fronde de trois auteurs, personnifiée aujourd'hui par Christian Grenier, et qui a abouti à la création de la Charte. Ce premier combat pour être rémunéré-e assumait déjà la volonté d'une reconnaissance de notre statut d'artiste-auteur-ice (voir encadré p.15). Henriette Zoughebi, alors bibliothécaire à Montreuil, a été parmi les premières à soutenir la cause. « En 1975, la création de la Charte était concomitante de l'élan créatif qui régnait. La littérature jeunesse émergeait dans un foisonnement très nouveau et il était capital de faire reconnaître ces livres comme des œuvres à part entière », se souvient-elle. Organiser des rencontres en bibliothèque avec des artistes-auteur-ices pour présenter leurs ouvrages à un large public d'enfants était donc essentiel. « Pour moi, il était naturel de faire admettre leur rémunération. Animer un atelier ou faire une rencontre est un travail, même si celui-ci est différent de la création, plus solitaire », résume Henriette Zoughebi.

La magie du cercle vertueux

Créer est bel et bien un métier, mais participer à des salons ou à des rencontres permet de toucher ces fameux revenus, dits « accessoires », mais bien souvent primordiaux pour pouvoir écrire ou dessiner plus sereinement... en attendant ses droits d'auteur ! Alors, mission accomplie ? Presque, mais pas tout à fait, dirait-on. « Il m'arrive encore régulièrement d'être "plantée" par un salon après avoir parlé "tarifs" ! » souligne Colette Hus-David, illustratrice. Et elle n'est pas la seule. Pourtant si les Chartistes connaissent parfois ce genre de déception, celle-ci se borne généralement à l'annulation soudaine (et rarement motivée) de l'invitation. Il s'agit, la plupart du temps, de micro-salons qui s'appuient sur la présence d'artistes-auteur-ices compréhensif-ves, vivant à proximité mais qui méconnaissent leurs droits ! Isabelle Dubois, responsable des adhérent-es

« On assiste à une bonne évolution des mentalités : plutôt que de nous demander pourquoi payer les artistes-auteur·ices, on nous demande désormais combien on doit les rémunérer... »

à la Charte, tient à préciser : « Certain·es artistes-auteur·ices s'imaginent qu'il faut justifier d'une adhésion chez nous pour bénéficier du barème des tarifs de la Charte, mais c'est une confusion. Tout·e artiste-auteur·ice, membre ou non de la Charte, a droit à cette rémunération. » Une information cruciale également relayée par le CNL ou la SGDL qui aboutit souvent... à une demande d'adhésion à la Charte ! « La magie du cercle vertueux », sourit Isabelle Dubois. Ces recommandations tarifaires de la Charte sont « rafraîchies » chaque année, au rythme de l'évolution du coût de la vie, puis soumises au vote lors de l'assemblée générale annuelle pour être publiées dès l'été pour l'année suivante. « C'est d'ailleurs la page du site Internet de la Charte la plus consultée », note Angélique Brévost, chargée de communication à la Charte.

De plus en plus de salons sont dans les clous

« La rémunération "Charte" est aujourd'hui bien ancrée dans le secteur éditorial »,

se félicite Geoffroy Pelletier, directeur de la Sofia qui soutient quelque 300 salons et festivals consacrés à la littérature jeunesse. « Nous avons été suivi·es par l'ADAGP, la Scam et le CNL et des tarifs supplémentaires ont été créés pour les artistes-auteur·ices intervenant lors de débats ou effectuant des lectures-performances. » Julie-Marie Poirrier, responsable des actions culturelles à la Sofia, le confirme : « On assiste à une bonne évolution des mentalités : plutôt que de nous demander pourquoi payer les artistes-auteur·ices, on nous demande désormais combien doit-on les rémunérer ? Peu à peu, c'est devenu un réflexe et la plupart des salons sont dans les clous ! » À Troyes, Anaïs Beltramelli, est chargée de la vie littéraire pour Lecture & Loisirs, l'association organisatrice du Salon du livre pour la jeunesse. « L'association existe depuis 1987, rappelle-t-elle, et nous avons adopté les tarifs de la Charte dès le départ. Pour moi, c'est la garantie d'une équité absolue entre les artistes-auteur·ices, quelle que soit leur notoriété. » Avec plus de 35 artistes-auteur·ices invité·es en 2024, le volume d'interventions représentait un budget de 71 900 € (en incluant la TVA et le 1,1 % diffuseur dû à l'Urssaf), soit 58 rencontres d'une journée, 56 demi-journées, des dédicaces, des lectures-performances, qui touchent un public de 10 000 scolaires.

Une condition sine qua non

« Pour tous ces porteurs·ses de projet, le critère central qui conditionne l'obtention d'une subvention de la Sofia est la rémunération des artistes-auteur·ices aux tarifs de la Charte et la signature d'un contrat avec chacun·e d'eux·elles en amont du salon », confirme Geoffroy Pelletier. Un contrôle systématique est effectué

Recommandations tarifaires d'hier à aujourd'hui

1975

Rencontres et ateliers*

- Journée : 250 F, soit l'équivalent de **205 €**
- Demi-journée : 150 F, soit l'équivalent de **106 €**

* TARIFS BRUT HT

a posteriori : « En cas de manquement à cette règle, notre soutien est remis en question. Mais notre objectif est d'encourager les bonnes pratiques plutôt que de punir. » Entretien un contact privilégié avec ces salons, la Sofia recueille aussi leurs doléances : la hausse annuelle des tarifs n'est pas toujours anticipée au moment du dépôt du dossier de demande d'aide. Mais la tension se cristallise surtout autour d'une réalité : la stagnation, voire la baisse du budget de certains festivals. Et la tentation pour ceux qui limitent leur nombre d'invité·es de privilégier la venue d'artistes-auteur·ices reconnues au détriment de la découverte. « C'est l'inévitable revers de la médaille ! » reconnaît Geoffroy Pelletier. Celui-ci plaide pour « un dialogue nécessaire » afin d'éclaircir les zones floues (la demi-journée compte deux interventions, la journée, trois) qui poussent à des acrobaties malvenues. Aujourd'hui, la souplesse induite par la notion de « recommandation » tarifaire concerne uniquement les dédicaces, que la plupart des artistes-auteur·ices, offrent dans le cadre des salons où il·elles interviennent. Les écoles et les

2025

Rencontres et ateliers*

- Journée (trois rencontres au maximum) : **510,56 €**
- Demi-journée (deux rencontres au maximum) : **308,01 €**
- Rencontre collective (plateau, table ronde), réunissant au moins trois auteur·ices : **183,10 €**

Lecture-performance*

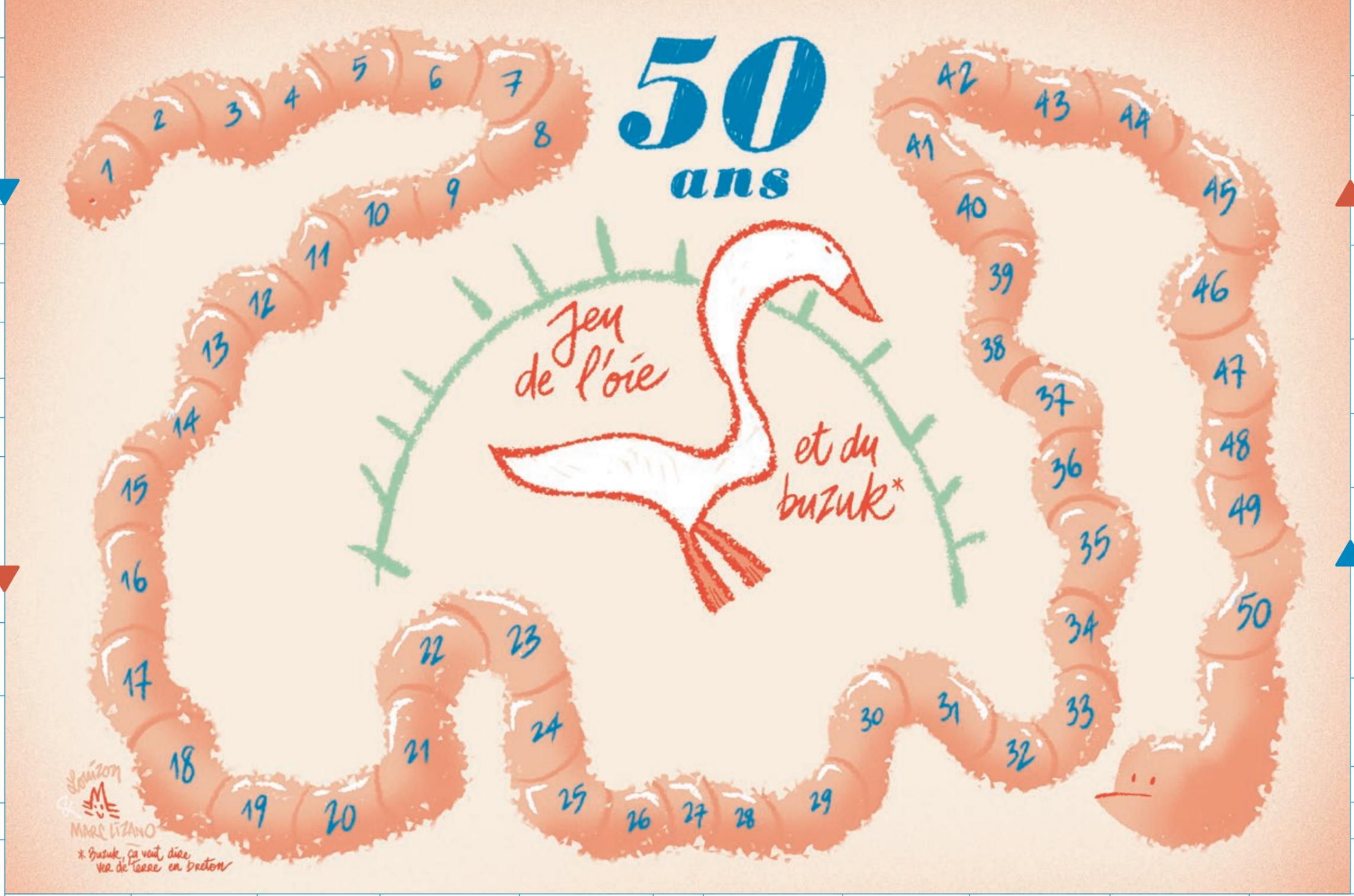
- Une lecture musicale, une lecture dessinée : **488,01 €** (par auteur·ice)

Signatures*

- Journée : **255,28 €**
- Demi-journée : **154,01 €**

médiathèques sont encore nombreuses à ignorer comment s'y prendre et préfèrent se tourner vers une structure régionale partenaire. À Lecture & Loisirs, Anaïs Beltramelli joue ce rôle important : « Je facilite leurs démarches administratives, une association est toujours plus agile qu'une collectivité pour le délai de paiement des artistes-auteur·ices », précise-t-elle. Également passeuse d'informations, elle favorise le lien entre auteur·ices et enseignant·es, encourage les initiatives autour du livre. Une nécessité, comme le rappelle Henriette Zoughebi : « Le combat pour maintenir et payer ces temps de médiation autour de la littérature jeunesse est toujours d'actualité, car l'école ne fait plus assez de place aux artistes-auteur·ices. Elle met l'accent sur la lecture en tant qu'apprentissage, alors que savoir lire n'est pas juste une performance, c'est le plaisir de la découverte du sens ! » À l'heure où la Charte souffle ses 50 bougies, un vœu est de mise : forte de cet acquis, la Charte pourrait devenir celle par qui une nouvelle pratique verrait le jour pour encadrer aussi sûrement nos droits d'auteur. ●

▶ DÉPART	ARRIVÉE · 2025	50 · 2024 Nuit des artistes-auteurs européens.	49 · 2023	48 · 2022 Brochure <i>Mes droits de travers.</i>		47 · 2021 Reculez de trois cases !	46 · 2020 Début de la coprésidence. Rapport Racine.	45 · 2019 Guillaume Nail, président.	44 · 2018 Premier <i>Émergences.</i>		
1 · 1975 Fondation de la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse.	50 ans !									43 · 2017 Samantha Bailly, présidente. Adoption des tarifs Charte par le CNL.	
2 · 1976										42 · 2016	
3 · 1977 Vous publiez votre premier livre à compte d'éditeur : beau début. Rejouez !										41 · 2015 40 ans ! Carole Trébor présidente.	
4 · 1978										40 · 2014	
5 · 1979										39 · 2013 Accord avec le SNE sur l'obligation des redditions de compte.	
6 · 1980										38 · 2012 Premier <i>Voyage à Bologne.</i>	
7 · 1981 Prix unique du livre.										37 · 2011 Accords sur les droits accessoires.	
8 · 1982										36 · 2010 Marie Quentrec, présidente.	
9 · 1983										35 · 2009 Vous êtes en pleines négociations et ça n'en finit pas : faites un 6 pour vous libérer.	
10 · 1984 Christian Grenier, 1 ^{er} président. La Charte devient une association loi 1901.										34 · 2008 Marie Sellier, Sonia Delmas, présidentes.	
11 · 1985 10 ans !										33 · 2007	
12 · 1986 Jacques Cassabois, président.										32 · 2006	
13 · 1987 Vous attendez désespérément vos droits d'auteurs. Passez votre tour !										31 · 2005	
14 · 1988											
15 · 1989 Christian Léourier, président.											
16 · 1990	17 · 1991 100 membres.	19 · 1993 François Sautereau président.	21 · 1995 20 ans !	22 · 1996 Jean-Hugues Malineau, président.	23 · 1997	24 · 1998 Agrément du ministère de la Jeunesse et des Sports.	25 · 1999 Vous remportez un prix ! Avancez de trois cases.	26 · 2000 1 ^{res} subventions de la Drac d'Île-de-France et de la mairie de Paris.	27 · 2001 Jacques Delval, président.	28 · 2002	30 · 2004 Alain Bellet, président.
	18 · 1992	20 · 1994								29 · 2003	



Zoom sur le baromètre



Une histoire cinquenaire

L'endroit était probablement humide puisque notre histoire se déroule dans un village breton. Imaginez une petite auberge, sous Giscard, mais surtout sous la pluie, car, faut-il le répéter, nous sommes en Bretagne. Là, trois auteurs jeunesse d'inventaire dans de généreux effluves de complètes et de beurre-suc'. Voilà plusieurs jours qu'ils rencontrent des classes bénévolement à l'invitation du méchant de notre histoire. À la fin du repas, ce dernier leur apprend qu'ils sont également invités à régler l'addition, *kenavo* et merci pour le déplacement ! C'en est trop pour nos trois auteurs. Le soir même, réunis en conseil d'urgence dans la chambre de l'un d'eux, ils s'aperçoivent que leurs pourcentages et à-valoir varient grandement pour le même type de livre au sein de la même maison d'édition. Ils posent alors les bases de la Charte, association qu'ils créeront dans la foulée, en définissant deux priorités : la mise en place de tarifs pour les rencontres, le partage des conditions contractuelles de chacun et de chacune.

Cinquante ans plus tard, la Charte est reconnue de l'Armorique à la Provence pour ses recommandations tarifaires. En initiant notre baromètre du contrat, nous ambitionnons de répondre à la deuxième priorité édictée il y a un demi-siècle, en Bretagne, sous un ciel qui, finalement, était peut-être aussi radieux que notre histoire.

Le partage des conditions contractuelles

En 2024, nous avons sondé les Chartistes en les interrogeant sur trois points clés de leurs contrats d'édition : le montant de l'à-valoir, le pourcentage de droits d'auteur-ice, la hauteur des paliers. Ces trois conditions contractuelles sont déterminantes dans la rémunération des artistes-auteur-ices. En 2025, nous avons ajouté de nouvelles questions à notre sondage (sur les droits numériques, les droits dérivés, les droits d'adaptation audiovisuelle...).

Nous interrogeons ainsi toutes les clauses qui participent à la rémunération de nos adhérents et de nos adhérentes. À partir de ce cortège de données, nous avons élaboré un baromètre qui dresse un état des lieux de la rémunération et des leviers de rémunération des artistes-auteurs et autrices jeunesse. Nous invitons les Chartistes à s'emparer de ce baromètre pour :

- l'alimenter à chaque nouveau contrat signé (le sondage est ouvert toute l'année) ;
- le consulter pour se situer lors d'une négociation (sonder les conditions pratiquées dans le monde de l'édition en général ou dans une maison d'édition en particulier).

Le baromètre est ouvert à tous et à toutes les Chartistes, via leur espace personnel. Cet outil en ligne reproduira la veillée bretonne de nos membres fondateurs à l'échelle de tous-tes nos adhérents et adhérentes, chacun-e partageant avec les autres ses conditions contractuelles.

Des conditions contractuelles souhaitables

Dans son objectif de professionnalisation des artistes-auteur-ices et autrices jeunesse, la Charte publiera une brochure sur la rémunération et les leviers de rémunération souhaitables dans un contrat d'édition. Prévues pour fin 2025, cette brochure abordera les différents points interrogés par notre baromètre. Il s'agira de conseiller les artistes-auteurs et autrices afin qu'il-elles obtiennent la rémunération « appropriée et proportionnelle » inscrite dans le droit français. Ce droit élémentaire est trop souvent bafoué à cause d'une méconnaissance de ce qui peut constituer des conditions contractuelles justes (pour y remédier, lire notre future brochure) ou de difficultés rencontrées dans l'exercice de la négociation (sur cette question, lire notre étude *Négocier, tout un art !* et notre brochure *Le contrat dont vous êtes le héros*). ●

Interview croisée de
Géraldine Alibeau et Sandrine Bonini



Bologne

Comment la sauce a monté !

Géraldine Alibeau et Sandrine Bonini sont toutes deux autrices-illustratrices. La première a imaginé et créé le Voyage à Bologne avec la Charte en 2012, la seconde a pris le relais en 2019.

Propos recueillis
par Diana Semaska

Comment avez-vous connu la Foire du livre jeunesse de Bologne et quel est selon vous l'intérêt d'y aller ?

Géraldine Alibeau : J'ai entendu parler de cette foire pendant mes études aux Arts Déco de Strasbourg, via le concours d'illustration. J'ai d'abord fait un premier voyage solo. Y aller, c'est l'occasion de préparer un book et de rencontrer des éditeurs, ce qui est très intéressant quand on est jeune : ça fait travailler ! Et ça permet de percevoir le monde auquel on appartient, d'élargir ses horizons. C'est aussi hyper-convivial, les illustrateurs se sentent accueillis par la ville qui organise plein d'expos, de conférences, de rencontres autour de l'illustration jeunesse. Un peu comme à Montreuil, mais en gigantesque et avec des professionnels uniquement. Là-bas les éditeurs ne vendent pas de livres, mais des droits. Ils peuvent être

à l'écoute, si l'on prend rendez-vous et qu'on leur mâche le travail.

Sandrine Bonini : Je n'avais jamais été à Bologne avant d'y aller avec la Charte. C'est Géraldine qui m'a expliqué le concept quand j'ai rejoint le conseil d'administration. Le plus important là-bas, c'est qu'on apprend à connaître les acteurs du secteur. En France, on a une production jeunesse unique, très riche. À Bologne, on a une super mise en perspective de ce qui existe ailleurs en Europe et dans le monde. Par exemple, on découvre toute une tranche commerciale de livres-produits de consommation qui vient surtout des États-Unis. C'est assez vertigineux.

Comment est né le Voyage à Bologne avec la Charte ?

G. A. : Quand j'étais au CA, Catherine Sas, de la région Île-de-France, est venue nous proposer d'expérimenter quelque chose d'international. J'ai tout de suite pensé à Bologne. Quand le projet a été conçu en 2012, on l'a d'abord ouvert aux illustrateur-ices francilien-nes uniquement. On l'a ensuite élargi aux autres régions, qui devaient participer aux financements via

les centres régionaux du livre, en contrepartie d'un appel lancé à leurs auteurs. En parallèle, on a mis en place un système de parrainage avec quelques illustrateurs bien installés qui devaient organiser le voyage et guider les jeunes dans leur boulot.

Quels défis avez-vous relevés ?

G. A. : Il y a eu un gros travail pour contacter plein d'éditeurs étrangers et français, les convaincre que c'était intéressant de rencontrer nos petits illustrateurs avec leurs books... C'était un peu lent au départ, mais d'année en année, un réseau s'est constitué. Ensuite il a fallu organiser concrètement la formation et le voyage pour les 12 lauréats et les quatre parrains-marraines, avec hôtel, bus à réserver, etc. Le fait que les régions participantes aient droit à un lauréat chacune a parfois questionné. Fallait-il venir d'une certaine région ou juste avoir un bon book pour être sélectionné ?

S. B. : Après avoir été marraine, j'ai repris la supervision du projet en 2019 à la suite de Géraldine. Il avait pris tellement d'ampleur qu'il était devenu trop lourd pour une bénévole ; il a fallu engager une free lance, Emmanuelle Leroyer, pour gérer toute la partie logistique, les contacts avec les candidats, les relations avec les éditeurs. Puis il a fallu monter et pérenniser les financements et partenariats. C'est un projet bien visible : plein d'écoles et d'autres organisations nous demandent comment on fait. Et les éditeurs sont tout miel, vu qu'on leur permet de rencontrer de nouveaux auteurs ! Mais l'idée, c'est de défendre aussi nos droits, sinon ce serait juste un concours.

Que deviennent les personnes sélectionnées ?

S. B. : Il y a un appel à candidatures relayé par les agences régionales du livre et d'autres institutions. L'illustrateur envoie un book, ses livres jeunesse publiés à compte d'éditeur. Il ou elle ne doit pas avoir publié trop d'ouvrages. Le jury, composé des parrains et marraines, de représentants des agences régionales et de la Charte, ainsi que de la conservatrice de la médiathèque

Françoise-Sagan (Paris, 10^e arr.), choisit 12 candidat-es selon la qualité du travail, le parcours et la motivation. Dans l'idéal, il en faut à peu près un par région. Les lauréats ont une formation de deux jours pour se préparer à rencontrer des directeurs artistiques et éditeurs, et une formation juridique. Ils ont deux mois pour peaufiner leur book, pour qu'il soit le plus professionnel possible. La Charte envoie un catalogue des candidats à plein d'éditeurs en demandant des entretiens de dix minutes. À Bologne, le but est de trouver de bons contacts à l'aide des parrains et marraines.

G. A. : On nous a un peu regardés d'un drôle d'air au départ, mais les gens se sont aperçus que la Charte faisait un travail de défrichage pour dénicher de jeunes talents. En plus, Bologne est une sorte de terrain neutre, les éditeurs ont de tout petits bureaux, les auteurs s'y sentent mieux. Certains ont pu faire naître des projets.

On parle de plus en plus de surproduction dans l'édition, avec une précarité accrue. Qu'en pensez-vous ?

G. A. : Je pense que les éditeurs ont une grande responsabilité, surtout les gros groupes. Car tous les éditeurs ne sont pas dans la surproduction : ceux avec qui je travaille font 10 à 12 livres par an, et moi, je n'en fais qu'un. Mon travail se modifie, se diversifie d'année en année avec des ateliers dans les écoles, des lectures dessinées, des rencontres... En tout cas sur le terrain, ce que je fais avec les bibliothécaires et libraires, c'est diffuser une certaine idée du livre loin de la surproduction, à ma petite échelle. Le livre-produit, je trouve ça triste et je ne me sens pas armée contre ça.

S. B. : Un vrai problème est que les auteurs soient amenés à accepter beaucoup de choses pour l'aspect financier uniquement. Le fait qu'on ne soit pas assez rémunéré est central. Ça nous fragilise. C'est un peu l'œuf ou la poule, mais je crois que ce n'est pas à nous seuls auteurs de nous priver de projets pour tenter d'enrayer la surproduction. Ceux qui tirent les ficelles de cette industrie ont sûrement plus de marge de manœuvre. ●



Émergences

Suivez la vague !

Imaginé par la Charte comme l'équivalent du *Voyage à Bologne* pour les auteurs et les autrices en voie de professionnalisation, ce concours hisse haut les couleurs de la littérature jeunesse. Retour sur la genèse du projet avec l'un de ses créateur-ices, Guillaume Nail.

Propos recueillis par Anne-Claire Lévêque

Quand et comment l'idée d'Émergences a-t-elle germé ?

Guillaume Nail : La réflexion a été initiée en 2017 par Carole Trébor, alors présidente de la Charte. Le dispositif du *Voyage à Bologne* destiné aux illustrateur-ices était déjà bien rodé, ce qui nous a donné envie d'imaginer un projet similaire pour accompagner les auteur-ices en début de parcours.

Penses-tu qu'il soit plus difficile de se faire connaître et de démarcher avec des textes qu'avec un book d'illustrations ?

G. N. : Lire un texte pour faire connaissance avec l'univers d'un-e auteur-ice oblige à davantage d'efforts (et de temps). D'où l'idée de favoriser cette démarche.

Comment avez-vous conçu ce projet ?

G. N. : En nous inspirant du modèle du *Voyage à Bologne*, nous l'avons imaginé comme une porte d'entrée dans la littérature jeunesse pour les auteur-ices débutant-es. Ce concours de nouvelles a été pensé pour mettre en valeur et faire découvrir un vivier de plumes émergentes, mais aussi pour épauler leur professionnalisation grâce à une formation juridique.

Émergences prolonge donc la vocation de la Charte...

G. N. : Évidemment ! C'est une façon de souhaiter à ces jeunes talents la « bienvenue dans la famille », de les assurer avec bienveillance qu'ils-elles ne sont pas seul-es et de leur présenter le rôle de la Charte, qu'il s'agisse de fédérer, défendre, encourager ou valoriser le travail des auteur-ices.

Qu'est-ce qui a guidé ton envie de t'impliquer dans ce projet ?

G. N. : C'est une question d'empathie ! Pour ma part, j'ai eu la chance de croiser des personnes qui m'ont fait confiance lorsque j'ai commencé, je sais à quel point ça donne des ailes. Il me semblait évident de contribuer à créer ce tremplin pour les jeunes auteur-ices au sein de la Charte.

Quels souvenirs gardes-tu de l'organisation de cette toute première édition ?

G. N. : L'équipe autour de Carole Trébor avait déjà avancé lorsque je me suis greffé à ce projet. Mais je garde le souvenir d'un enthousiasme... au moins aussi important que l'énergie qu'il a fallu déployer pour créer ce concours ! Heureusement, nous nous sommes appuyé-es sur la place centrale de la Charte dans le monde du livre jeunesse pour profiter du maillage existant. Il s'agissait de construire un partenariat et trouver le financement ⁽¹⁾, diffuser le concours, l'organiser, mettre en place le mentorat avec des marraines et parrains volontaires, et construire les formations d'accompagnement. Puis, choisir un jury interprofessionnel qui s'appuie aussi sur des lecteur-ices dans la cible ⁽²⁾, et enfin, gérer le suivi éditorial de la publication du recueil...

Les rencontres avec les éditeur-ices lors du salon de Montreuil constituent-elles un vrai « plus » ?

G. N. : La première année, il a fallu convaincre les éditeur-ices, mais aujourd'hui, ils-elles en sont très friand-es pour ouvrir leurs catalogues à de nouveaux talents ! Pour les auteur-ices d'Émergences, c'est une occasion précieuse d'échanger autour

de leurs textes, voire de se lancer plus sereinement dans l'aventure éditoriale.

Pourquoi avoir retenu la tranche 8-12 ans comme lectorat-cible de ces nouvelles ?

G. N. : C'est un lectorat exigeant et connaisseur. Chaque année, un thème différent est proposé aux auteur-ices qui participent, et c'est un vrai plaisir de découvrir la singularité de ces nouvelles plumes qui, au fil des éditions depuis 2018, ont su creuser leur sillon ! ●

Émergences 2024 – saison 7

94

participant-es.
1 nouvelle gagnante dotée d'un prix de 300 € (l'auteur-ice conserve les droits d'exploitation de son texte).

12

lauréat-es.
14 heures de formation sur le statut professionnel.

2

journées de rendez-vous avec des éditeur-ices lors du salon de Montreuil.

500

exemplaires du recueil distribués.

(1) Le projet Émergences est soutenu financièrement par la Sofia.

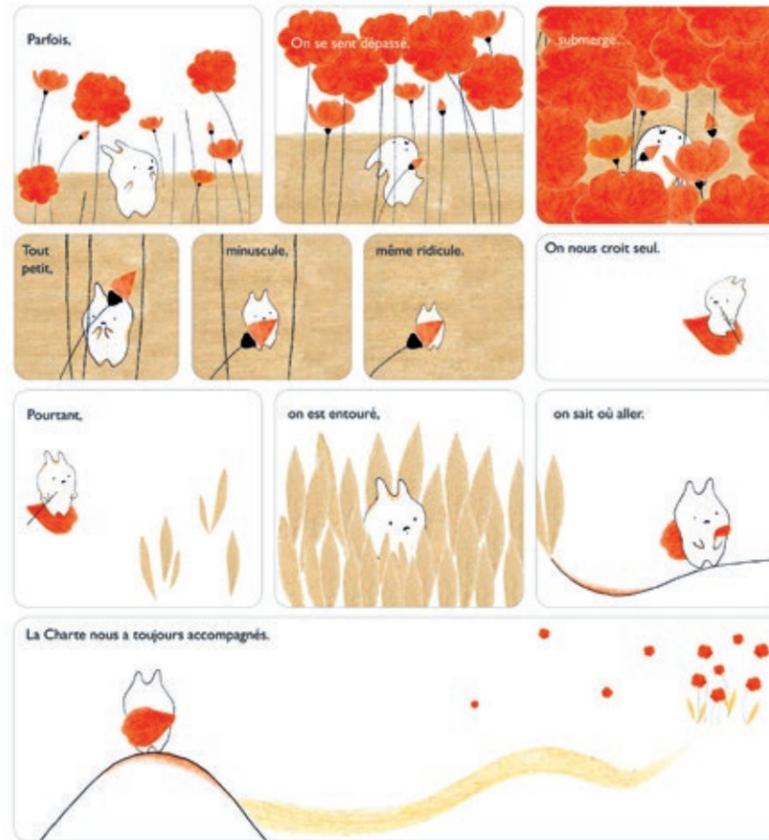
(2) Le jury d'Émergences est composé d'auteur-ices, de professionnel-les du livre, de critiques, de libraires ainsi que du club de lecteurs Lékri Dézados de la médiathèque de Montreuil.

SANS LA CHARTE
 JE NE SAIS PAS SI J'AURAIS OSÉ
 PRENDRE MON ENVOL
 EN TANT QU'AUTRICE IL Y A 25 ANS...
 ELLE A ÉTÉ POUR MOI UN NICHoir
 oui : UN NID
 UN LIEU DE RESSOURCES ET DE PROTECTION
 ET UN PERCHOIR
 UN LIEU OÙ M'ACCROCHER
 POUR PRENDRE DE LA HAUTEUR !
 SIGRID BAFFERT,
 AUTRICE ET PAROLIERE
 2025.



À nos 50 bougies.

Illustrations par Sigrid Baffert, France Sengel, Sandrine Kao et Violaine Costa.



Les président·es

Une pour tous...

66

Carole Trébor

Je garde de mon engagement des souvenirs de négociations et de discussions collectives souvent constructives, parfois conflictuelles, dont nous ressortions quelques fois découragées, d'autres fois gonflées d'espoir. Nos actions ont permis de rendre visibles et d'améliorer un peu les droits des auteur·ices en littérature jeunesse . c'est encore aujourd'hui une victoire. La charge de présidence a été chronophage et compliquée à concilier avec mon travail d'écrivaine, plus que je ne l'imaginais. J'ai beaucoup de gratitude envers celles et ceux qui m'ont soutenue et expliqué des processus de la chaîne du livre ou des règles juridiques ardues et nécessaires à comprendre. Merci aux administrateur·ices du CA pour leur générosité et leurs idées, merci aux employées de la Charte pour leur efficacité et leur loyauté, merci aux membres et responsables des autres associations et syndicats auteur·ices pour leur solidarité. Cette entraide a été un pilier pour moi. ●

Marie Sellier

Je suis devenue présidente en 2008. La Charte, c'était cet endroit unique où régnait un franc compagnonnage entre auteurs et illustrateurs débutants et reconnus, dans un esprit amical et généreux. Avec Cécile Roumiguière et Géraldine Alibeu (vice-présidentes), Sophie Dieuaide (secrétaire générale) et Barbara Martinez (trésorière), nous nous sommes attachées à professionnaliser notre association et à lui trouver des subventions. Ensemble, nous avons notamment créé les *Charte-Infos*, le forum, rénové le site et les pages du répertoire, mis en place des Formations avec le soutien de la Sofia, et obtenu que la circulaire sur les revenus accessoires nous permette de continuer à être rémunérés en droits d'auteur pour nos lectures et nos présentations d'œuvres. ●

• 24 •

Alain Bellet

À la charnière du dernier siècle, l'association est passée de 300 adhérents à près de 700, puis bientôt 900 ! En 1999, sous la présidence de Jean-Hugues Malineau (1945-2017), nous embauchons une salariée, puis le conseil d'administration installe nos cartons et nos livres dans un petit local sous-loué au CRILJ, rue de Châteaudun. Présidée de 2001 à 2003 par Jacques Delval (1939-2015), la Charte poursuit son développement et commence à rassembler de nombreux auteurs à l'occasion des assemblées générales, organisées en partenariat avec des villes ou des fédérations éducatives (Montpellier, Châteauroux, Montbéliard, Saint-Brieuc, Le Blanc), les interventions gratuites des adhérents dans les écoles et collèges sont la contrepartie de la prise en charge des voyages et des hébergements... Nous éditons alors *Le Journal des Chartistes* et une revue annuelle, *Les Cahiers de la Charte*. Le salon de Montreuil met un stand et des salles de débats à notre disposition... Nous obtenons des subventions du Centre national du livre, changeons de local, installant notre siège à l'Hôtel de Massa, dans une grande proximité avec la SGDL. L'association devient légitime, représentative, les tarifs des interventions sont actés par de nombreux partenaires... Et s'il fallait un nom pour cette période, ce serait l'adolescence tumultueuse, voire un beau début de maturité... ●

Samantha Bailly

Je ne saurais dire à quel point la Charte m'a aidée à me construire et a nourri mon parcours de vie. En 2017, il m'a paru naturel de rendre durant plusieurs années ce que l'on m'a donné à mes débuts. De poursuivre cette chaîne de solidarité entre auteurs, pour être toujours plus informés et plus forts ensemble. J'ai vécu cette expérience d'engagement comme un enseignement intense et constant : déchiffrer notre écosystème, comprendre le droit d'auteur, le droit social, découvrir quand et comment des décisions prises pour nous dans des salles de réunion impactent directement nos vies professionnelles et créatives. Mais surtout, j'ai vécu une véritable aventure avec mes pairs, qui n'a rien à envier à un roman. J'ai rencontré des personnes incroyables, drôles, déterminées, qui repoussaient toujours un peu plus les limites de ce qui est possible et de ce qui ne l'est pas. Vive la Charte ! ●

Guillaume Nail

Être président : une belle aventure collective ! Le mandat confié par les Chartistes implique de se faire l'écho de leurs difficultés. Une dimension qui a pris tout son sens avec le COVID : face à l'urgence, j'ai compris à quel point la Charte incarne un repère et reste un interlocuteur incontournable des pouvoirs publics et des acteurs du livre. Je retiens d'ailleurs le nécessaire dialogue avec les maillons de la chaîne, pour avancer ensemble (plus d'égalité/diversité, soutenir l'émergence), mais également taper du poing sur la table (départ du CPE, dénoncer la maltraitance administrative). En dépit du rythme épuisant, j'ai aussi découvert que militer peut être joyeux : *Dans la peau d'un auteur jeunesse, Plume pas mon auteur, l'Enterrement du livre...* nombreux ont été les moments complices avec mes camarades de lutte et les salariées. Alors engagez-vous ! Vous allez apprendre et, en plus, vous amuser ! ●

Hélène Vignal

J'ai tenu un mandat complet de coprésidente entre 2020 et 2023. Quand je suis arrivée, il y a eu une crise de gouvernance et il a fallu s'organiser pour reprendre le menhir au vol. Eh oui : la Charte est née en Bretagne. Elle est lourde et solide comme un menhir. Alors, j'ai proposé qu'on la porte à plusieurs. On a mis en place une gouvernance partagée dans l'urgence. Quelques mois plus tard, la Présidence était devenue statutairement une Co-Présidence. On ne va pas se mentir, j'ai fini mon mandat en pièces détachées, mais heureuse d'avoir rendu à la Charte un peu de ce qu'elle m'avait donné. ●

Béatrice Egémar

Dès mon élection, j'ai eu l'impression de plonger dans le grand bain. Je n'imaginais pas que la Charte était aussi sollicitée, il faut sans cesse réagir dans l'urgence, sans perdre de vue les projets que nous souhaitons mener sur le long ou moyen terme. La gouvernance vivait une crise, il était devenu évident que la charge de travail était extrêmement lourde, ce qui nous a amenés à faire preuve de créativité. Une coprésidence a été instaurée, que j'ai intégrée quelques mois plus tard. J'ai appris beaucoup, j'ai découvert des difficultés dont je ne mesurais pas l'ampleur. J'ai vécu des choses fortes et précieuses, et aussi des moments difficiles. J'ai terminé mon mandat en ayant plus que jamais la conviction que la Charte est indispensable. ●

99

Aurélie Gerlach

Mes deux années de coprésidence à la Charte comptent parmi les plus formatrices de ma vie d'autrice, puisque j'ai eu l'occasion de toucher à tout : du droit à la fiscalité en passant par la communication ou la formation professionnelle... Cette expérience m'a ainsi donné l'opportunité de mieux comprendre les grands enjeux qui traversent nos métiers. Mais avant tout, elle a été une aventure humaine, faite de rencontres et de travail d'équipe. Pour moi, la Charte est vitale. Par son existence même, elle nous cimente et nous permet d'avancer collectivement, dans un monde où, en tant que professionnel·les, nous sommes isolés-es et constamment malmenés-es. ●

Christian Grenier

La Charte est née le 28 mai 1975 à l'initiative de Pierre Pelot, William Camus et moi. Ses objectifs ?

- faire reconnaître la littérature jeunesse (textes et images) comme une littérature authentique ;
- exiger une rétribution identique (à-valoir et pourcentages) pour les récits parus dans les mêmes collections ;
- exiger désormais une rétribution au tarif de la Charte pour les rencontres en milieu scolaire.

Nos amis critiques se rebellèrent – sans parler des éditeurs ! Certains auteurs craignaient d'être boudés et de ne plus être invités. Ils hésitaient à montrer les conditions de leurs contrats ! Avouons-le : la Charte voulait promouvoir une littérature jeunesse de qualité. Les organismes de salons et de rencontres comprirent vite que les non-Chartistes étaient peu fiables, ils oublièrent souvent de se déplacer ! Ceux de la Charte, rigoureux et exigeants, finirent peu à peu par s'imposer. 50 ans plus tard, la Charte a changé, grandi et a favorisé le statut des auteurs et l'essor d'une littérature restée longtemps marginale et méprisée. Je veux ici rendre hommage aux Chartistes qui ont œuvré pour qu'elle subsiste : leurs représentants disparus parmi lesquels François Sautereau, Jean-Hugues Malineau, Jacques Delval – et notre trop discret et si efficace archiviste Robert Bigot. Les Chartistes qui, aujourd'hui, poursuivent un combat loin d'être achevé pour que s'améliore le statut d'auteur jeunesse et que perdure une littérature de qualité. ●

À nos 50 bougies.

• 25 •

Émergences 2019, formations, collectif, tarifs des rencontres, assistance juridique, Outil magique... ma gratitude pour la Charte est immense ! Joyeux anniversaire !

Manech

La Charte, si elle n'existait pas, il faudrait l'inventer. Heureusement, elle existe grâce à Christian Grenier !

Martine Pouchain



Jenny Guillaume

La Charte, c'est mon lien vers une communauté d'autrices et d'auteurs vers qui je sais pouvoir me tourner dès que j'ai une question. La Charte, c'est une manière de ne pas se sentir trop seul dans nos métiers. Merci à toutes et tous !! :)

David Bry

La Charte joue un rôle de pointe dans la reconnaissance de notre statut et les revendications concernant des conditions de travail et de rémunération dignes.

Danslecieloutvabien

La Charte, pour moi, c'est d'abord le sentiment d'appartenir à une communauté au sens le plus large du terme, c'est-à-dire non pas le repli sur soi mais le « faire ensemble ». Merci.

Jessie Magana

Je me souviens de l'époque où une antenne lyonnaise de la Charte existait. Ce fut l'occasion de rencontrer d'autres Chartistes de la région et de créer des liens durables avec certains.

Catherine Chion

Depuis que je suis adhérente, je me sens moins seule et plus forte. Un immense merci pour tout cela.

Mary Aulne

La Charte est une belle association de soutien à l'auteure-illustratrice que je suis. Non seulement elle m'a permis de suivre des stages en rapport avec mes besoins, mais elle m'a soutenue lors de litiges avec mes éditeurs.

Marie-José Ségura



Sylvie Curioz

Sans la Charte, je me sentirais moins légitime à défendre mes droits. Sans la Charte, j'aurais un peu moins l'impression d'appartenir à ma profession !

Sophie Adriansen

Comme beaucoup de membres, la Charte m'a aidée à comprendre mon statut d'autrice et à mieux maîtriser la négociation des contrats. J'ai également eu la chance de participer au concours Émergences, qui m'a permis de rencontrer plusieurs éditeurs avec lesquels j'ai travaillé par la suite. Ce fut un véritable accélérateur pour moi, alors, merci la Charte !

Delphine Pessin

Pour moi, la Charte me permet de rester sur le fil en équilibre et de continuer la route.

France Sengel

En 1995, la Charte a 20 ans et je suis bibliothécaire jeunesse. Je découvre un univers et je me dis : « Ouah, la Charte, c'est vachement bien ! » En 2005, la Charte a 30 ans et je publie des livres jeunesse. J'adhère illico : « Ouah, la Charte, c'est vachement bien ! » En 2015, la Charte a 40 ans et ma « carrière » d'auteur marque le pas. Je néglige de renouveler mon adhésion. La Charte, pas rancunière, continue de m'envoyer ses mails, et je continue de m'intéresser à ce que font les copains. « Ouah, la Charte, c'est vachement bien ! » En 2025, la Charte a 50 ans. Il me vient toujours quelques étoiles dans les yeux. « Ouah, la Charte, c'est vachement bien ! » Fraternellement.

Fabrice Vigne

La Charte a été pour moi un sésame qui m'a donné la reconnaissance nécessaire pour m'établir dans le paysage de la littérature jeunesse. Un GRAND MERCI à vous toutes et tous pour votre aide. Amitiés.

Catherine Kembellec

Être A.A, c'est pas de la tarte, heureusement il y a la Charte !

Myriam Bendhif-Syllas

Lauréat du concours Émergences en 2024, la Charte représente pour moi la défense des auteurs et illustrateurs jeunesse, ces mêmes créateurs qui contribuent à apporter une vision riche et sensible de notre monde à de jeunes lecteurs, donc à des adultes en devenir !

François Baillon



Claire Garralon

Mais à quoi sert la Charte depuis 50 ans (15 ans, me concernant) ? Professionnalisation accélérée, force du collectif, information sur l'actualité de l'édition, préconisation d'un tarif de rémunération pour les rencontres, outils comptables, juridiques, urssafiens et fiscaux absolument magiques, point de ralliement et vestiaire manteaux au salon de Montreuil. Et bien trop pour tenir en deux toutes petites lignes !

Gaël Aymon

La Charte est un espace indispensable de rencontres, d'échanges et de défense de nos droits.

Sophie Blitman

La Charte me permet de me sentir moins isolée dans la jungle de l'édition. Merci encore pour vos actions !

Véronique Cauchy

La Charte m'a aidé à professionnaliser mon métier. Elle permet aussi la rencontre et l'échange avec d'autres auteur-ices pour demander de l'aide si besoin. Merci et bon anniversaire :) ! Amitiés.

Tom Lévêque

Un immense merci à la Charte, et rendez-vous pour vos 100 ans !

Romain Taszek

Avec toi, chère Charte, je me sens soutenue, défendue, entourée, comprise, acceptée, rassurée, forte et fière d'être autrice jeunesse depuis 25 ans. Alors joyeux anniversaire pour tes 50 ans et longue vie à toi ! À nous quoi !!

Ségolène Valente



Retour vers le futur !

Charte Info du 1^{er} avril 2075

Par
Samuel Loussouarn

Alors que nous fêtons aujourd'hui nos 100 ans, il est difficile d'imaginer la précarité dans laquelle vivaient nos adhérents et adhérentes il y a un demi-siècle. Une maison d'édition en excellente santé financière – dans le domaine de la littérature jeunesse alors locomotive de l'industrie du livre – pouvait obtenir les droits d'exploitation d'un roman contre un à-valoir de seulement 1 000 € brut (notons qu'à l'époque, le Smic mensuel s'élevait à 1 426,30 € net). En 2073, notre conseil d'administration a voté en faveur du projet « DeLorean ». Nous avons envoyé dans le passé plusieurs de nos administrateurs et administratrices afin qu'ils et elles y développent des projets en faveur des auteur·ices : *Émergences* et le *Voyage à Bologne*, cycle de négociations interprofessionnelles, actions en faveur d'un statut d'artiste-auteur·ice européen, campagne #créerestunmétier. Parmi ces envoyé·es très spéciaux·ales, Anne Langlois, Adrien Tomas et Samuel Loussouarn ont atterri dans les années 2020. Là-bas, ils et elles ont infiltré les conseils d'administration successifs de la Charte pour y développer le projet de baromètre et de brochure qui a permis une lente mais inexorable amélioration de nos conditions contractuelles. Mission accomplie pour nos trois agent·es secret·ètes qui ont su étoffer leur couverture d'auteur·ices né·es dans les années 80 en adoptant le parler idoïne – usage quotidien de « grave cool » et « à la one again ». Nous les remercions pour leur abnégation. Dans un article à paraître prochainement, ils et elles nous racontent cette expérience hors du commun qu'ils et elles décrivent, avec malice, comme « un truc de ouf ».

Joyeux anniversaire aux Chartistes de 2075, de 2025, de 1975 et de tous les temps. Bravo pour cette grande aventure collective !



DES RESSOURCES POUR LES ARTISTES-AUTEUR·ICES, QUI AIMENT CREUSER LES PISTES SUR LEUR SUJET DE PRÉDILECTION

Livres

- *Écrire comme une abeille*, C. Beauvais, Éd. Gallimard.
- *Le Roman pour adolescents aujourd'hui : écriture, thématiques et réception*, D. Delbrassine, Éd. Canopé-CRDP.
- *La Littérature de jeunesse : itinéraires d'hier à aujourd'hui*, D. Escarpit, Éd. Magnard.
- *En quête d'un grand peut-être : guide de littérature ado*, T. et N. Lévêque, Les Éditions du Grand Peut-Être.
- *Littérature de jeunesse, incertaines frontières*, I. Nières-Chevrel (dir.), Éd. Gallimard.
- *Introduction à la littérature de jeunesse*, I. Nières-Chevrel, Éd. Didier Jeunesse.
- *La Littérature de jeunesse*, N. Prince, Éd. Armand Colin.
- *Qui a peur de la littérature ado ?*, A. Rolland, Éd. Thierry Magnier.
- *Des romans pour la jeunesse ? Décryptage*, M.-H. Routisseau, Éd. Belin.
- *Tout sur la littérature jeunesse*, S. Van der Linden, Éd. Gallimard.

Sites

- Mooc gratuit de l'université de Liège : « Il était une fois la littérature jeunesse ». <https://www.fun-mooc.fr/fr/cours/il-etait-une-fois-la-litterature-jeunesse>
- <https://cnlj.bnf.fr>
- <https://www.ricochet-jeunes.org>

Pour retrouver les témoignages des Chartistes dans leur intégralité



CRÉDITS

© Photographies : p. 10 : Aurélie Vandenweghe, Marie-France Bove – p. 11 : Julien Benhamou – p. 17 : Anne-Claire Lévêque – p. 20 : S. Lyli – p. 22 : Julien Benhamou. © Illustrations : p. 24 : France Sengel, Violaine Costa – p. 25 : Sandrine Kao. p. 28 : Jenny Guillaume, Sylvie Curioz – p. 29 : Claire Garralon.

Les. O. s. en. s

